



Lycée
Louis Bascan
Rambouillet

Académie de
Versailles

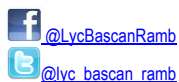
Affaire suivie par :
M. GUILLERM
Proviseur

Mme BOURGUELLE
Secrétaire de Direction

Téléphone :
01.34.83.64.00

Mél
0782549x@ac-versailles.fr

http
<http://www.lyc-bascan.fr/>



5 Avenue du Général Leclerc
78120Rambouillet



DOSSIER D'INSCRIPTION LYCEE LOUIS BASCAN

VOS INTERLOCUTEURS

SERVICE	SECRETAIRE	Tél.	Mél
2 ^{de} GT	Mme DEBARGUE	01.34.83.64.06	Laurence.Debarque@ac-versailles.fr
1 ^{ère} GT	Mme GACEM	01.34.83.64.25	akila.gacem@ac-versailles.fr
T ^{le} GT	Mme FOUET-VALLOT	01.34.83.64.45	Agnes.Fouet@ac-versailles.fr
BAC PRO	Mme LE BRIS	01.34.83.64.09	Helene.Le-Bris@ac-versailles.fr
BTS	Mme LE BRIS	01.34.83.64.09	Helene.Le-Bris@ac-versailles.fr

Direction	Mme BOURGUELLE	01.34.83.64.00	0782549x@ac-versailles.fr
-----------	----------------	----------------	--

LE DOSSIER

- ☐ Fiche de renseignement
- ☐ Fiche d'urgence infirmerie
- ☐ Lettre de la MDL ou BDE
- ☐ Fiche pédagogique



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ELEVE

Identité de l'élève

Nom : _____

Prénoms : _____

Né(e) le : _____ Code département : _____ Commune : _____

Nationalité : _____ Sexe : _____

Adresse de l'élève

Adresse : _____ Code postal: _____

_____ Commune: _____

_____ Pays: _____

Tél. domicile: _____ Portable: _____

Mail: _____ Acceptez-vous de recevoir des SMS : ☐ Oui ☐ Non

Représentant légal

Nom : _____ Prénom: _____ Lien de Parenté: _____

Adresse : _____ Code postal: _____

_____ Commune: _____

_____ Pays: _____

Tél. domicile: _____ Travail: _____ Portable: _____

Mail: _____ Acceptez-vous de recevoir des SMS : ☐ Oui ☐ Non

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : _____ (voir liste à l'intérieur du dossier pour déterminer le code correspondant à votre situation)

Nombre d'enfants à charge en lycée et collège : _____ Nombre total d'enfants à charge: _____

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux associations des parents d'élèves : ☐ Oui ☐ Non

Représentant légal

Nom : _____ Prénom: _____ Lien de Parenté: _____

Adresse : _____ Code postal: _____

_____ Commune: _____

_____ Pays: _____

Tél. domicile: _____ Travail: _____ Portable: _____

Mail: _____ Acceptez-vous de recevoir des SMS : ☐ Oui ☐ Non

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : _____ (voir liste à l'intérieur du dossier pour déterminer le code correspondant à votre situation)

Nombre d'enfants à charge en lycée et collège : _____ Nombre total d'enfants à charge: _____

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux associations des parents d'élèves : ☐ Oui ☐ Non



Académie de Versailles

Lycée Louis Bascan
5 AV DU GAL LECLERC
78513 Rambouillet

Autres personnes à contacter en cas d'urgence

Nom : _____ Prénom: _____ Lien de Parenté: _____

Tél. domicile: _____ Travail: _____ Portable: _____

SCOLARITE DE L'ANNEE PRECEDENTE

Nom de l'établissement: _____

Ville: _____

Classe ou formation: _____

Etablissement public: ☐ Etablissement privé: ☐

Académie: _____

Pièce à joindre obligatoirement au dossier

- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève recto/verso

LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Agriculteurs exploitants

- 11 Agriculteurs sur petite exploitation
- 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 Agriculteurs sur grande exploitation

Artisans, commerçants et chefs d'entreprise

- 21 Artisans
- 22 Commerçants et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

Cadres et professions intellectuelles supérieures

- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

Professions intermédiaires

- 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise

Employés

- 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers

Ouvriers

- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles

Retraités

- 71 Anciens agriculteurs exploitants
- 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 Anciens cadres
- 75 Anciennes professions intermédiaires
- 77 Anciens employés
- 78 Anciens ouvriers

Autres personnes sans activité professionnelle

- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 Militaires du contingent
- 84 Elèves, étudiants
- 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
- 86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
- 99 Non renseignée (inconnue ou sans objet)



DEMANDE DE DOSSIER SCOLAIRE

Date de la demande.....

NOM de l'élève

Prénom

Né (e) le

A

Etablissement où est inscrit l'élève :

Etablissement d'où vient l'élève :

Lycée Louis Bascan
5 avenue du Général Leclerc
B.P. 93
78513 RAMBOUILLET CEDEX

Nom

Adresse

Commune..... Code postal

Pays.....

Classe l'an passé

Dossier complet – dossier incomplet – dossier non retrouvé

En retour Elève non inscrit à l'école indiquée

Autres raisons de non envoi :

Service Infirmier du lycée Louis Bascan
5, avenue du Général Leclerc
78120 RAMBOUILLET
Bâtiment M
Tél. 01.34.83.64.39

Rentrée 2025-2026

Aux parents d'élèves
nouvellement affectés au lycée

Madame, Monsieur,

Votre enfant intègre le lycée Louis Bascan.

Son dossier d'inscription comporte une **fiche d'urgence non confidentielle** (recto/verso) à **renseigner, dater et signer** et **à remettre le jour de la rentrée au professeur principal.**

Elle sera conservée durant toute sa scolarité à l'infirmerie.

En cas d'évolution de la santé de votre enfant (hospitalisation, intervention chirurgicale, prise régulière d'un traitement, prise en charge spécialisée...), **veuillez en informer rapidement le service infirmier.**

Les infirmières sont joignables jusqu'au 4 juillet puis à partir du 1er septembre :

- si vous souhaitez **transmettre des informations médicales confidentielles** ou pour obtenir des **renseignements**,
- si votre enfant bénéficiait dans son établissement d'origine **d'aménagements scolaires (emploi du temps adapté, CNED, APADHE)**
- si vous souhaitez mettre en place un **Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)** en cas de maladie chronique avec traitement d'urgence sur le temps scolaire (allergie alimentaire, diabète, épilepsie, asthme sévère, troubles anxieux,...)

Dans le cas où votre enfant a bénéficié d'un PAP au collège (dispositif pédagogique) sa mise en œuvre et la révision se feront à la demande de la famille avec l'équipe pédagogique à la rentrée, puis chaque année. (Circulaire n° 2015-016 du 22-01-2015).

Les demandes de P.A.I. sont à adresser au Centre Médico-Scolaire de Rambouillet.

Adresse : C.M.S. - 3 BIS rue Dubuc - 78120 RAMBOUILLET

E-mail : cms.rambouillet@ac-versailles.fr

Tél. : 01 34 83 07 80

Bien cordialement,

Mmes Nathalie Chartier et Nathalie Martigny, infirmières



FICHE D'URGENCE NON CONFIDENTIELLE

A remettre au professeur principal le jour de la rentrée

PHOTO
RECENTE
à coller

NOM : Prénom :

Date de naissance :

N° portable élève :

Année scolaire : / Classe :

Etablissement d'origine :

Titulaire du PSC1 (secourisme) OUI ☐ NON ☐

Interne ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe ☐

	PERE	MERE
Nom des responsables		
Adresse complète		
Téléphone domicile		
Téléphone travail		
Portable		
E-mail		

En cas de maladie ou d'accident bénin, la famille est tenue de venir chercher son enfant à l'infirmerie.

Personne susceptible de vous prévenir rapidement : Tél :

N° Sécurité sociale :

En cas d'urgence, le SAMU, centre 15, décide la prise en charge et des modalités de transport (pompiers, ambulance)

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'en présence de son représentant légal.

Le transport sanitaire est remboursé par la sécurité sociale et éventuellement votre mutuelle.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX QUE VOUS SOUHAITEZ PORTER A LA CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT, DU MEDECIN SCOLAIRE ET DES INFIRMIERES (maladies, allergies, traitements, interventions chirurgicales, suivi psychologique, précautions particulières à prendre... etc.).

MERCI DE COMPLETER LE TABLEAU CI-DESSOUS.

Problème(s) de santé de votre enfant :

Traitement régulier :

Traitement d'urgence/conduite à tenir :

Allergies :

Médecin traitant :

Tel :

- A-t-il bénéficié d'un **P.A.I.** l'an dernier ? ☐ OUI ☐ NON
- A-t-il bénéficié d'un **P.A.P** l'an dernier ? ☐ OUI ☐ NON
- A-t-il bénéficié d'un **P.P.S.** ☐ OUI ☐ NON **avec AESH** ☐ **sans AESH** ☐
- A-t-il bénéficié d'**aménagement de la scolarité** et du brevet des collèges ? Si oui, lesquels ?
- A-t-il eu des prises en charge particulières (suivi psychologique, orthophonie, ergothérapie, SESSAD, suivi éducatif...) ? **Précisez les prises en charge poursuivies au lycée.**

Le **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) et sa **reconduction**, conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période **sont mis en place à la demande des parents** en s'adressant au **Centre Médico-Scolaire de Rambouillet** (cms.rambouillet@ac-versailles.fr)

Cette fiche est valable durant toute la scolarité au lycée.

EN CAS DE CHANGEMENT DE LA SITUATION MEDICALE, veuillez en informer le Service infirmier (01.34.83.64.39)

Vu et pris connaissance,
Le représentant légal

Date : / /

Signature :



RENTREE : 2025/2026

À l'attention des élèves et de leurs parents

Vous êtes scolarisé au lycée Bascan pour cette nouvelle année scolaire.

Durant vos temps de liberté, vous pourrez, dans l'enceinte du lycée, participer aux activités de la Maison des Lycéens (clubs, animations, actions d'engagement...).

La Maison des Lycéens est une association (loi 1901) administrée et gérée par les élèves, financée par les cotisations de ses membres.

Parmi les activités de la MDL il y a entre autres :

Les Clubs (Les membres des clubs gèrent leur budget en autonomie sous le contrôle du conseil d'administration de la MDL) : Club BD – mangas, Club Lecture, Club Musique, Club jeux de société, Club impression 3D ...

Les Animations : animations et cadre de vie à l'Internat, mise à disposition de jeux et ballons, abonnements magazines au CDI ...

La MDL permet aussi de financer diverses actions au sein du lycée, telles que :

- *aide au financement d'actions socio-culturelles concernant des groupes de classes ou de niveaux ;*
- *financement du foyer ;*
- *soutien financier aux actions du Conseil de Vie Lycéenne (CVL) et des associations d'élèves ;*
- *journées d'information et de sensibilisation : lutte contre le harcèlement (Team Anti Harcèlement Bascan), Sidaction, lutte contre l'homophobie ;*
- *diverses actions de sensibilisation et d'engagement, au bénéfice d'associations (Unicef, fondation de France, Sidaction, ..) ;*
- *concert du club musique, forum des associations, bal des terminales.*
-

La vie et le budget de l'association Maison des Lycéens Bascan résultent de la contribution de chacun, par votre cotisation vous assurez le soutien financier nécessaire pour le développement des activités complémentaires aux activités scolaires.

Merci de faire vivre cette association, qui permet grâce à votre adhésion, de rendre la vie des 2400 élèves du lycée plus agréable, conviviale et engagée.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour la MDL

Le trésorier

M. Stéphane DEVAUTOUR

La cotisation est de 10 € par élève ou 15 € par famille pour l'année scolaire.

Paielement :

- <https://www.helloasso.com/associations/mdl-bascan/adhesions/adhesion-mdl-bascan-2025-2026>
- QR Code ci-joint.
- Par chèque de 10 € ou 15 € libellé à l'ordre de : **MDL Bascan.**

Indiquer impérativement au dos du chèque : Nom – Prénom(s) - niveau et filière

Toute démission ou changement d'établissement en cours d'année n'ouvre pas droit à

remboursement. Pour tous renseignements à la rentrée, contacter le CDI ou mdlbascan@gmail.com





Inscription et modalités de fonctionnement du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2025-2026

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la restauration scolaire du Lycée Louis Bascan à la rentrée 2025, merci de bien vouloir lire attentivement la note ci-dessous

NB : cette note ne concerne pas les élèves internes.

1. Inscription au service de restauration

Pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire du lycée, il est nécessaire de constituer un dossier à l'adresse suivante : <https://lyc-bascan.fr/inscription-et-fonctionnement-du-restaurant-scolaire/>

Puis cliquer sur

Inscription pour la rentrée 2025

Si le dossier est constitué avant le 20 Août 2025 vous recevrez vos identifiants de connexion le 2 Septembre 2025 au plus tard pour créditer votre compte, réserver les repas et avoir accès au QR code qui permet l'accès à la demi-pension.

Les dossiers seront traités par ordre de dépôt. Si le dossier est déposé tardivement, vous paierez le tarif maximal jusqu'à régularisation (nous ne pourrons effectuer un effet rétroactif sur le tarif que jusqu'à fin septembre). Merci de déposer les dossiers au plus tôt, il nous est impossible de traiter 1600 dossiers en 10 jours.

Même si vous effectuez une télétransmission du quotient familial, il est impératif d'effectuer l'inscription via le lien indiqué ci-dessus afin que les identifiants de connexion puissent vous être envoyés avant le début des cours.

A fournir obligatoirement :

Un **RIB** au nom du responsable légal financier pour remboursement du solde en fin de scolarité-en aucun cas ce rib ne pourra nous servir à vous prélever de l'argent.

Le tarif du repas de votre enfant sera déterminé en fonction de votre quotient familial.

COMMENT OBTENIR SON QUOTIENT FAMILIAL POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ?

Pour les familles allocataires CAF

3 possibilités :

- ➔ **Télétransmettre** son QF (quotient familial) CAF à partir du site de la Région directement vers le logiciel de gestion de la restauration de l'établissement **(à privilégier, garantit un traitement rapide de votre dossier)**
- ➔ **Editer une attestation Région QF CAF** à partir du site de la Région
- ➔ **Editer son attestation de paiement CAF** à partir du site de la CAF

➔ TELETRANSMETTRE SON QUOTIENT FAMILIAL (QF) AU LYCEE

La télétransmission du Quotient Familial à l'établissement de l'élève est désormais **possible pour les familles allocataires CAF.**

Munissez-vous de votre n° de dossier CAF, de votre code postal et de l'INE de l'élève (Identifiant National Elève, voir ci-dessous).

Où obtenir les informations sur les tarifs et la calculatrice ?

www.iledefrance.fr/equitables et pour toute question, composez le **0 800 075 065**, appel gratuit depuis un poste fixe.

Comment fonctionne la télétransmission du QF pour les familles allocataires CAF ?

1. Rendez-vous directement sur : www.calcullette-qf.iledefrance.fr
2. Créer un compte sur **Île-de-France connect** ou authentifiez-vous en vous connectant avec un service partenaire : **FranceConnect** ou **monlycee.net (ENT)**.
3. Choisissez l'année scolaire de l'inscription future et sélectionner « **scolarisation publique** »
4. Cliquez sur « **oui, je suis allocataire CAF** »
5. Indiquez votre numéro de dossier CAF et le code postal de votre domicile.
Si votre numéro de dossier CAF n'est pas reconnu et affiche « inconnu » pour le site, retournez en arrière et cliquez sur « non je ne suis pas allocataire CAF » (voir paragraphe « non-allocataire CAF »).
6. Pour télétransmettre, il vous suffira de renseigner le **numéro INE (Identifiant National Elève) de l'élève**, le nom de l'établissement, son code postal, sa commune. Les autres renseignements CAF sont préremplis

Après avoir généré avec succès l'attestation de restauration scolaire, le quotient familial sera automatiquement transmis au lycée Bascan, sauf si vous indiquez expressément que vous ne le souhaitez pas.

Attention, si l'INE indiqué n'est pas correct, la télétransmission ne pourra pas fonctionner correctement.

Où trouver l'INE de l'élève ?

- Sur le relevé de notes du Brevet des collèges des classes de 3^{ème} ou les bulletins de notes ou
- Dans l'espace personnel parents ou élèves de **Pronote sur le site de l'ENT**, directement dans l'**application Pronote**. Allez dans le menu, « **informations personnelles** », puis « **compte enfant** », situé en bas de page sous le droit à l'image.

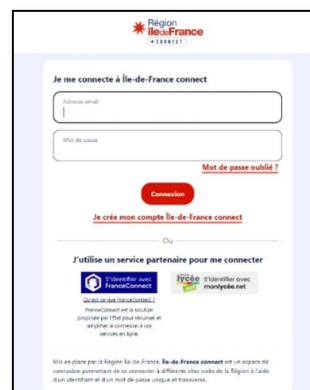
Comment savoir que votre télétransmission est réussie ?

Dès que vous aurez télétransmis le Quotient Familial, vous recevrez un courriel de confirmation. Conservez-le si une preuve vous est demandée.

Pour toute question, composez le **0 800 075 065**.

→ EDITER UNE ATTESTATION REGION QF CAF SUR LE SITE DE LA REGION

1. Rendez-vous sur www.iledefrance.fr/equitables pour consulter les tarifs et accéder à la calculette ou directement sur : www.calculette-qf.iledefrance.fr, pour toute question, composez le **0 800 075 065**, appel gratuit depuis un poste fixe
2. Créer un compte avec **Île-de-France connect** ou authentifiez-vous en vous connectant avec un service partenaire : **FranceConnect** ou **monlycee.net** (ENT).
3. Choisissez l'année scolaire de l'inscription future et sélectionner « scolarisation publique »
4. Cliquez sur « oui je suis allocataire CAF »
5. Munissez-vous du **code postal** de votre domicile et de votre n° DOSSIER CAF (anciennement intitulé « n° allocataire CAF ») et rendez-vous sur la calculette du site www.iledefrance.fr/equitables ou sur www.calculette-qf.iledefrance.fr pour obtenir votre attestation de quotient familial Région - CAF. **Cette attestation est renseignée directement par le site de la CAF et est l'équivalent** d'une attestation de paiement CAF ou figure le QF et les membres du foyer. Recevez-la **par courriel ou téléchargez-la**. Conservez une **copie de votre attestation** si une justification vous est demandée.



Si votre numéro de dossier CAF n'est pas reconnu par la calculette, retournez en arrière et cliquer sur « non je ne suis pas allocataire CAF » (voir paragraphe « non-allocataire CAF »)

→ EDITER UNE ATTESTATION DE PAIEMENT CAF DEPUIS L'APPLI OU LE SITE DE LA CAF

Pour rappel, lorsque vous utilisez l'application « CAF mon compte » ou le site CAF.FR, le document que vous devez fournir est l'«**Attestation de paiement** », sur laquelle figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « Attestation de quotient familial ».

Sur la page d'accueil, sélectionnez dans l'ordre :

1. « Mes attestations »
2. « Attestation de **paiement** »
3. « Pour le mois de ... » (mois en cours)
4. « Recevoir par courrier » ou « Télécharger ».

En cliquant sur « recevoir par courrier » vous recevrez une copie par courrier postal à votre domicile. En téléchargeant votre attestation de paiement, vous pouvez ensuite vous l'envoyer par mail ou l'imprimer.

Pour toute question, composez le **0 800 075 065**, du 15 mai au 12 juillet et du 26 août au 4 octobre 2024, 8h30 à 18h.

Pour les familles non-allocataires CAF

→ Pour vous inscrire à la restauration scolaire et bénéficier de la tarification au quotient familial, **éditez une attestation Région QF** à partir du site de la Région en suivant les étapes ci-dessous

1. Rendez-vous sur www.iledefrance.fr/equitables pour consulter les tarifs et accéder à la calculette ou bien directement sur : www.calculette-qf.iledefrance.fr, pour toute question, composez le **0 800 075 065**.

2. Créer un compte avec **Île-de-France connect** ou authentifiez-vous en vous connectant avec un service partenaire : **FranceConnect** ou **monlycee.net** (ENT).
3. Choisissez l'année scolaire de l'inscription future et sélectionner « **scolarisation publique** »
4. Cliquez sur « je ne suis pas allocataire CAF », si vous n'êtes pas allocataire CAF ou si vous êtes allocataire mais que votre n° de dossier n'était pas reconnu.
5. Renseigner les ressources du foyer demandées. Pour les allocataires CAF dont le n° de dossier n'était pas reconnu, nous vous invitons à suivre ce parcours et à renseigner le montant de votre dernière allocation CAF dans la case « prestation familiale » ainsi que toutes les autres ressources du foyer.
6. Editer votre attestation REGION et transmettez les pièces **obligatoires** au service intendance de votre lycée (via le site démarches-simplifiées), pour permettre la prise en compte de votre quotient familial :
 - ❖ Photocopie de l'intégralité de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (ou de non-imposition) de l'ensemble du foyer
 - ❖ Photocopie de l'intégralité du livret de famille
 - ❖ Photocopie des prestations familiales (MSA ou CAF) de moins de 3 mois à la date de la demande de l'établissement (si vous avez coché avoir perçu des allocations familiales) que vous êtes allocataire MSA ou CAF
 - ❖ L'attestation Région téléchargée

Tarifs **2025-2026** dans les lycées publics d'Île de France

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tranche Quotient Familial	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	>2388
Tarif repas par ticket au 01/09/25	0.50€	1.80€	2.02€	2.23€	2.45€	2.66€	2.86€	3.43€	4.01€	4.58€

Si vous ne souhaitez pas communiquer votre quotient familial, indiquez 0 lors de l'inscription et le tarif maximal sera appliqué.

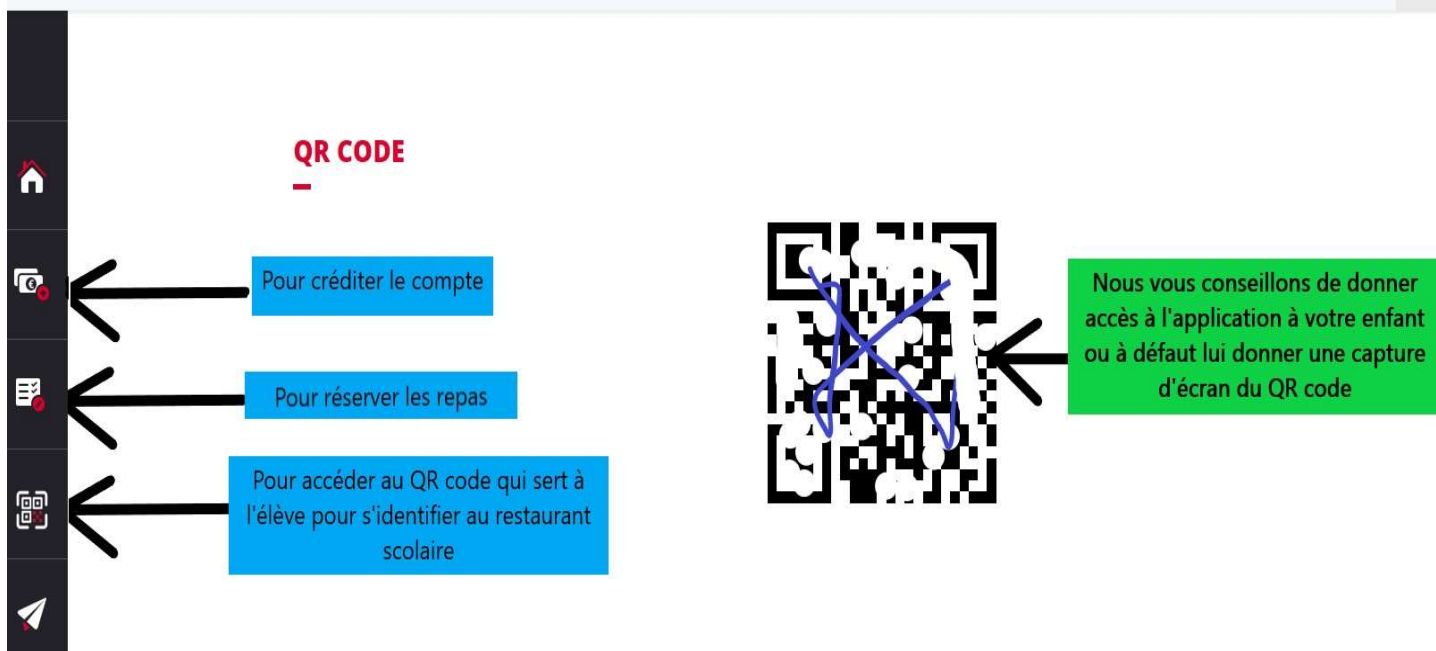
Au Lycée Louis Bascan, l'accès à la restauration se fait **uniquement au ticket (pas de forfait)**.

2. Création du compte de restauration Turbo-self

La création du compte de restauration Turbo-self est obligatoire pour créditer le compte de votre enfant, pour réserver les repas et pour consulter l'historique des passages via Internet.

Une fois l'inscription validée, vous recevrez sur l'adresse mail connue du Lycée via le téléservice d'inscription un lien pour accéder à l'espace numérique Turbo-self sur lequel vous pourrez créditer le compte de votre enfant. L'identifiant du compte est votre adresse mail. Si vous souhaitez que votre enfant puisse consulter son compte en ligne et réserver/déserver les repas, il faudra modifier l'adresse mail du compte une fois la première connexion effectuée ou lui donner la possibilité d'utiliser votre identifiant et votre mot de passe. (Si vous n'avez pas effectué de téléinscription, vous avez la possibilité, lors du processus d'inscription à la restauration scolaire, de nous indiquer une adresse mail).

Une fois sur l'espace numérique turbo Self, ou via l'application « MyTurboself », vous aurez accès à un QR code, qui servira à votre enfant pour s'identifier au niveau des bornes de cantine.



3. Accès à la restauration

✓ Conditions d'accès

L'accès au restaurant scolaire est réservé aux élèves dont le compte de demi-pension est créditeur et dont les repas ont été réservés en avance.

Si votre enfant ne possède pas de téléphone, une carte pourra lui être attribuée. La demande est à faire par mail à restauration.bascan@ac-versailles.fr (avant la rentrée scolaire impérativement). En cas de perte, la nouvelle carte sera facturée 5€.

En cas d'oubli de carte, ou de téléphone, il est possible d'imprimer un ticket de remplacement (qui sera facturé 0.10€) sur l'une des 2 bornes du lycée (bat DE, F). Le mot de passe pour se connecter à ces bornes vous sera transmis par mail. L'élève pourra ensuite le personnaliser.

Ce ticket est valable uniquement pour la journée.

✓ La réservation des repas

Tout élève désirant déjeuner doit avoir réservé son repas. La réservation est un impératif à respecter car c'est le processus qui entraîne la confection et la distribution du nombre de repas.

Les réservations peuvent s'effectuer huit semaines à l'avance et **jusqu'à la veille minuit (sous réserve d'avoir un solde suffisant)**.

Les repas réservés peuvent être annulés **jusqu'à la veille minuit**.

Le repas réservé et non pris sera débité du compte de l'élève.

Aucune annulation ou réservation le jour même ne sera prise en compte.

Pour réserver les repas :

- ❖ Au lycée Louis Bascan, sur une des 2 bornes de réservation au lycée :
 - Une borne dans le hall de l'administration bâtiment F
 - Une borne à côté des bureaux de la vie scolaire bâtiment DE
- } Réservation possible sur 8 semaines
- ❖ Sur le site internet du lycée via l'espace numérique Turbo-self (paiement restauration) ou sur l'application mobile MY TURBOSELF muni de vos identifiants.

La réservation n'est possible que si le compte est suffisamment approvisionné.

✓ Paiements

Il est possible de créditer la carte :

En ligne

- [Régler sur l'espace numérique Turbo-Self](#) (minimum 10 repas). Le lien d'accès est également disponible sur le site du Lycée Louis Bascan.

A l'intendance, RDC bât F, bureau F015

- Déposer un chèque à l'ordre de « l'agent comptable du Lycée Louis Bascan » (nom, prénom de l'élève à indiquer au dos du chèque).
- Régler en espèces contre remise d'un reçu.

A la borne dans le hall du bâtiment F

- Régler par carte bancaire uniquement (minimum 10 repas).

Il convient de veiller à recharger le compte dès que le solde est au minimum à 2 repas compte-tenu du délai de réservation.

✓ **La consultation du menu**

Vous pouvez consulter les menus :

- sur les bornes des bâtiments DE et F
- sur les portes d'accès au restaurant scolaire
- sur le site internet du Lycée <https://lyc-bascan.fr/menus-du-restaurant-scolairesemaine/>
- sur l'espace numérique turbo self/appli My Turbo Self au niveau du texte d'accueil

Le service intendance se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
restauration.bascan@ac-versailles.fr

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme
téléphonique
Equitables
0 800 075 065

lundi : 8h30 - 18h
mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 19h
vendredi : 8h30 - 17h
samedi : 9h - 12h
de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début
octobre.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Lycée Louis Bascan,
5 Avenue du Général Leclerc 78120 Rambouillet
01.34.83.64.00 - 0782549x@ac-versailles.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION GENERAL ou TECHNOLOGIQUE

NOM DE L'ELEVE :

PRENOM :

ETABLISSEMENT L'ANNEE DERNIERE :

CLASSE FREQUENTEE L'ANNEE DERNIERE:

☐ EURO AGL ☐ EURO ALL ☐ EURO ESP ☐ ESABAC

SCOLARITE

- ☐ Inscription en redoublement
☐ Passage dans la classe supérieure

- ☐ Interne
☐ Externe
☐ Demi-pensionnaire

Classe prévue (cf. Annexe 1 au dos)

Rubrique 1 :

Enseignements (cf. Annexe 2)

Rubrique 2 :

ANGLAIS

Rubrique 3 :

Rubrique 4 :

Rubrique 5 :

Rubrique 6 :

Division:

Réservé à l'administration

2

3

Afin de nous permettre de procéder à l'inscription / la réinscription, nous vous prions d'apporter les documents suivants :

A – Pour une première inscription :

- ☐ Le présent formulaire de saisie d'inscription dûment rempli
- ☐ La fiche de renseignements Elève + 2 photos d'identité obligatoires (carte de lycéen)
- ☐ Une photocopie de la pièce d'identité
- ☐ Contribution volontaire des familles : 1 chèque d'un montant de 10€ par élève ou 15€ par famille à l'ordre de **MDL BASCAN**
- ☐ La demande de dossier scolaire
- ☐ La fiche d'urgence non confidentielle et de renseignements médicaux confidentiels **avec une photo** (recto verso)

B – Pour une réinscription :

- ☐ Le présent formulaire de saisie d'inscription dûment rempli
- ☐ La fiche secrétariat vérifiée et modifiée en rouge si besoin
- ☐ Contribution volontaire des familles : 1 chèque d'un montant de 10€ par élève ou 15€ par famille à l'ordre de **MDL BASCAN**

Date et signature de l'élève et du responsable légal :

Lire RECTO VERSO



ANNEXE 1 - NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CHOIX DE LA CLASSE

Pour remplir la première rubrique de la scolarité demandée, vous devez reporter avec exactitude l'intitulé de classe qui figure dans la colonne de gauche et correspondant à la formation que vous voulez suivre

VOIE GENERALE	
2GT	Seconde Générale et Technologique
1G	1 ^{ère} Générale
TG	Terminale Générale

VOIE TECHNOLOGIQUE ST2S	
1ST2S	1 ^{ère} Sciences et Technologies de la Santé et du Social
TST2S	Terminale Sciences et Technologies de la Santé et du Social

VOIE TECHNOLOGIQUE STMG	
1STMG	1 ^{ère} Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
TMERCA	Terminale Mercatique
TRHC	Terminale Ressources Humaines et Communication
TGF	Terminale Gestion et Finance

VOIE TECHNOLOGIQUE STI2D	
1STI2D	1 ^{ère} Sciences et Techniques de l'Ingénieur et du Développement Durable
TIEC	Terminale Innovation Technologique et Eco-Conception
TEE	Terminale Energies et Environnement
TSIN	Terminale Système d'Information et Numérique



ANNEXE 2 - NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

Pour choisir les enseignements que vous suivrez au cours de votre scolarité prochaine, vous devez compléter avec soin toutes les rubriques de la fiche en vous aidant des explications correspondant à l'intitulé de classe que vous avez reporté dans la première rubrique.

Cycle terminal

Sciences et Technologies de la Santé et du Social

1^{ère} et T^{le} ST2S

Rubrique 1 : classe prévue à la rentrée

Rubrique 2 (Langue vivante 1) : Anglais (nécessairement)

Le lycée applique le cadre européen d'enseignement des langues et regroupe les LV1-LV2 en anglais et en allemand.

Rubrique 3 (Langue vivante 2) : Allemand / Espagnol / Italien

Rubrique 5 (Option facultative au choix) :

Pour les 1^{ères}, débutants acceptés

Pour les T^{ales}, uniquement si suivi en 1^{ère}

- **THEA** Théâtre
- **DANS** Danse
- **APLA** Arts Plastiques
- **EPS** Education Physique et Sportive (**si débuté en 2^{nde}**)

ATTENTION :

- Cet enseignement se déroulera le vendredi après-midi.
- **L'inscription à une option facultative vaut engagement pour l'année sans possibilité d'abandon.**